

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12017**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences, technologies, santé, mention physique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

115 Physique, 115b Méthodes et modèles en sciences physiques ; Méthodes de mesures physiques, 115f Physique appliquée aux processus industriels ; Physique des matériaux ; Mesures physiques appliquées au contrôle industriel ; Sciences physiques pour l'ingénieur

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les applications de la physique intervenant dans l'ensemble des activités industrielles, le licencié peut travailler dans des domaines aussi variés que le transport, l'aéronautique, le BTP, l'énergie, l'environnement, la santé, les télécommunications, l'informatique, la robotique, etc.

Le licencié peut également concourir à des fonctions dans la recherche publique au niveau d'assistant-ingénieur.

- Le licencié possède les concepts de base de la physique, en matière condensée, en physique des milieux continus ou dilués, en mécanique, optique et vibrations, magnétisme et électricité.
- Pratique d'outils formels comme les mathématiques, l'informatique et la physique théorique permettant d'aborder des problématiques nécessitant un fort niveau d'abstraction.
- Formaliser une problématique et de proposer des solutions.
- Rédiger et/ou verbaliser un rapport, éventuellement en anglais.
- Un stage de trois mois intégré à la formation lui donne une connaissance du milieu du travail.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le licencié poursuit généralement ses études par un Master de Physique ou une école d'ingénieur.

Secteurs d'activités

- en entreprise ou dans des cabinets d'études où il exerce des fonctions de physicien en recherche, développement et maintenance,
- en laboratoire public ou privé, en tant qu'assistant-ingénieur,
- dans l'environnement ou en milieu hospitalier
- dans l'administration, après obtention des concours ouverts au niveau L3.
- dans l'enseignement public ou privé et les secteurs de la formation.

- Physicien en recherche, développement et maintenance
- assistant ingénieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1207 : Intervention socioéducative

H1201 : Expertise technique couleur en industrie

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'objectif des 4 premiers semestres de licence du portail PCSTM (**Physique , Chimie, Sciences-Terre, Mécanique**) est d'orienter progressivement l'étudiant(e) dans son choix de mention (spécialisation) de licence dans le secteur des sciences de la matière, tout en lui proposant un accompagnement personnalisé et des outils lui permettant d'élaborer et accomplir son projet personnel.

- Le **1er semestre (S1)** assure la transition entre le lycée et l'Université. Des enseignements de base et de découverte sont dispensés dans les 4 disciplines de spécialisation : Physique, Chimie, Sciences-Terre, Mécanique ainsi qu'en mathématique et informatique outils indispensables à un cursus scientifique.

- Au **2ème semestre (S2)** le choix (sans conséquence sur l'orientation ultérieure) est proposé aux étudiants(es) dans une unité d'enseignement entre Sciences de la Terre et Mécanique.

- Au **troisième semestre (S3)** l'étudiant(e) effectue un **pas important** - mais pas totalement définitif - **vers sa spécialisation** en choisissant **UNE MAJEURE** dans la discipline de son choix (ensemble d'unités d'enseignement représentant 15 à 18 ECTS / 30 ECTS par semestre). L'étudiant(e) complète son enseignement scientifique en choisissant **deux mineures** parmi un choix qui lui est proposé hors discipline majeure.

- Le **quatrième semestre (S4)** fonctionne à l'identique du troisième semestre. Les unités d'enseignement choisies au titre des

mineures n'ont pas de pré requis dans les mineures du semestre S3.

- Au cours des 4 semestres (S1, S2, S3, S4) du portail PCSTM, l'étudiant(e) reçoit des enseignements non scientifiques (HUMANITES) destinés à favoriser son épanouissement et son insertion professionnelle ultérieure. En L2 ces unités d'enseignement incluent l'apprentissage et la pratique d'une langue étrangère, un **projet professionnel personnalisé** de l'étudiant(e), de la culture générale et la **certification C2i** (utilisation des outils de communication informatisés et de bureautique).

- Le L3 Physique offre une solide formation en physique mettant l'accent à la fois sur les aspects théoriques et expérimentaux. Le licencié possède les concepts de base de la physique, en matière condensée, en physique des milieux continus ou dilués, en mécanique, optique et vibrations, magnétisme et électricité. La pratique d'outils formels comme les mathématiques, l'informatique et la physique théorique permet d'aborder des problématiques nécessitant un fort niveau d'abstraction.

Le licencié sait également rédiger et/ou verbaliser un rapport, éventuellement en anglais. L'enseignement varié permet une ouverture la plus large possible sur les Masters, les écoles d'ingénieurs, ou les préparations aux concours de recrutement de la fonction publique exigeant un niveau licence.

- Un stage obligatoire en laboratoire ou en entreprise d'une durée de deux mois est prévu à la fin du semestre 6.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Modalités de composition de jury d'admission fixées par dispositions de l'Université
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Modalités de composition de jury d'admission fixées par dispositions de l'Université
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition du jury votée par l'Université Rennes1

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

10 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

<http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rennes1.fr/>

<http://www.spm.univ-rennes1.fr/themes/Formations/>

Université Rennes 1

UFR Sciences et Propriétés de la Matière

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université Rennes 1

2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

Téléphone : (33) 2 23 23 36 36

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR SPM - Campus Beaulieu - Université de Rennes 1 - 263 avenue du Général Leclerc

CS 74205 - 35042 RENNES CEDEX

Tel : 02 23 23 62 44

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°24519 : Licence Physique.